



Le 16 février 2023

6^{ème} édition du Prix Liberté : Motaz Azaïza, Noura Ghazi, Maria Kolesnikova nommés par le jury international



Motaz AZAÏZA
Crédit : Instagram



Noura GHAZI
Crédit : Amnesty International



Maria KOLESNIKOVA
Crédit : Ulf Mauder/dpa

Du 12 au 16 février 2024, le jury international s'est réuni au Mémorial de Caen pour étudier 512 propositions candidates au Prix Liberté et retenir trois personnes ou organisations engagées dans un combat pour la Liberté.

Présidé par **Patrick Chauvel**, grand reporter de guerre, le jury a révélé, vendredi 16 février, le nom des trois nommés de la cinquième édition du Prix Liberté. Il s'agit de : **Motaz Azaïza, Noura Ghazi, Maria Kolesnikova**

Motaz Azaïza

Motaz Azaïza est un jeune journaliste palestinien couvrant le conflit au cœur de Gaza. Son combat pour le droit à l'information permet de diffuser des informations sur le conflit et de mettre en lumière les destins des populations affectées par cette guerre. En effet, le conflit israélo-palestinien, en cours depuis le milieu du XX^e siècle, s'est intensifié depuis le 7 octobre 2023 et l'attaque coordonnée du Hamas en Israël. En réaction à cette attaque terroriste, le gouvernement israélien a décidé d'imposer un blocus sur la bande de Gaza ainsi que des opérations militaires. Il couvre dès lors le conflit depuis la bande de Gaza, cette couverture lui a valu en 2023 le prix GQ middle East de l'homme de l'année. En janvier 2024, il quitte Gaza pour rejoindre le Qatar suite à l'interruption des communications décrétée par Israël, où il continue de s'engager pour la liberté de la presse et la protection des journalistes.

Candidature proposée par des élèves de terminale du Lycée Charles François Lebrun à Coutances dans la Manche.

Noura Ghazi

A 5 ans, Noura Ghazi voit son père arrêté en Syrie pour ses idées d'opposition au régime autoritaire syrien. Cette arrestation sera le déclencheur de sa profession d'avocate pour les droits des prisonniers politiques. Elle épouse le défenseur des droits à l'expression, la parole et l'information,

Bassel Khartabil. En 2012, il est arrêté puis exécuté en 2015 au sein des prisons du régime. Noura Ghazi continuera à dédier sa vie à la défense des droits des prisonniers politiques et, en particulier, au recueil de leurs témoignages. Menacée de mort en Syrie, elle fuit pour se rendre au Liban sans arrêter son combat en faveur des prisonniers, des disparus et de leur famille. Elle crée l'organisation non-gouvernementale No Photo Zone qui travaille à promouvoir les droits de l'Homme et mettre la lumière sur les disparitions forcées et les situations de détention.

Candidature proposée par des élèves de seconde du Lycée André Malraux à Gaillon dans l'Eure

Maria Kolesnikova

Diplômée de l'école de l'Académie d'Etat de musique en tant que flûtiste et chef d'orchestre, Maria Kolesnikova est une figure de l'opposition biélorusse, engagée pour la lutte contre l'oppression politique imposée par Alexandre Loukachenko. Propulsée à la tête du mouvement de contestation de 2020 en Biélorussie, avec Svetlana Tikhonovskaïa, candidate aux élections présidentielle cette année-là, et Veronika Tsepkalou, elle est arrêtée en septembre 2020 après avoir protesté contre les résultats de cette élection qui voit Alexandre Loukachenko réélu pour la 6e fois consécutivement depuis 1994. Lors de son arrestation en septembre 2020, les services spéciaux biélorusses cherchent à l'expulser de son propre pays. En sautant par la fenêtre du véhicule, elle déchire son passeport. A la suite de ce geste, Maria Kolesnikova a été condamnée à 11 ans de prison au terme d'un procès à huis clos. Aujourd'hui sa santé se dégrade et sa famille n'a quasiment plus de nouvelles.

Candidature proposée par des élèves de première du Lycée Charles François Lebrun à Coutances dans la Manche.

Sous le patronage d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie, de Bertrand Deniaud, Vice-Président de la Région Normandie, chargé des lycées et de l'éducation, et de Nicole Ameline, Présidente de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, le jury était composé de vingt-quatre jeunes de 15 à 25 ans de quatorze nationalités*.

Patrick Chauvel, Président du Jury du Prix Liberté 2024, a déclaré à l'issue des travaux : « *Ce Prix Liberté est le prix de la vérité. Il vise à récompenser des gens qui se battent contre le silence, parfois dans l'ombre. Ce prix met en lumière tous ces combats. Les journalistes, les opposants, tous ceux qui luttent contre toutes les atteintes aux droits de l'Homme sont justement à la recherche de cette vérité. Mais c'est aussi le cas de ces vingt-quatre jeunes du jury international du Prix Liberté par le formidable engagement, les questionnements et les réflexions qui les ont animés durant toute cette semaine de délibération. Le Prix Liberté est un prix qui met en lumière des personnes qui en ont besoin. Qui leur donne du courage, même pour les plus connus.* »

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, se félicite de l'engagement renouvelé des jeunes en faveur de ceux qui combattent pour les libertés : « *Ce prix démontre la volonté des jeunes de contribuer à défendre les valeurs de paix et de liberté à travers le monde. Des valeurs que la Région Normandie ne cesse de préserver et de promouvoir de par son histoire. Il n'existe plus de frontières ni d'appartenance sociale, lorsqu'il s'agit de travailler ensemble à bâtir une paix durable pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.* »

Bertrand Deniaud revient sur le succès croissant du Prix Liberté : « *Chaque année, nous recevons de plus en plus de dossiers de candidature pour le Prix Liberté, que ce soit pour rejoindre le jury international ou pour proposer des personnes ou des organisations candidates. Le Prix Liberté atteint à présent de nombreux pays, grâce notamment aux actions éducatives menées tout au long de l'année par la Région Normandie épaulée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Nous nous réjouissons de l'enthousiasme de tous ces jeunes pour aider ceux dont les combats leur sont chers et qui nous montrent librement quels sont leurs sujets de préoccupations. Ce prix est le leur et nous sommes fiers et impressionnés de leur maturité et de leur souci de l'autre.* »

Lors de l'appel à propositions "Notre Prix Liberté 2024", 2 182 jeunes du monde entier ont adressé leurs propositions, dont 1 230 jeunes qui ont bénéficié de l'accompagnement pédagogique de l'Institut international des Droits de l'homme et de la paix tout au long de l'année.

Lors de la prochaine étape, du **20 mars au 30 avril 2024**, les trois nommés par le jury seront soumis au vote en ligne des jeunes du monde entier. Le sixième Prix Liberté sera remis le 4 juin 2024 au Zénith de Caen lors d'un événement dédié à 100% à la jeunesse.

Pour mémoire, les jeunes ont remis le Prix Liberté en 2019 à la jeune militante suédoise Greta Thunberg pour son combat en faveur de la justice climatique. En 2020, le Prix Liberté fut attribué à Loujain Al Hathloul, libérée le 10 février 2021 après 1 001 jours de détention en Arabie Saoudite, pour son combat en faveur des droits des femmes dans son pays. En 2021, la jeune rappeuse afghane Sonita Alizada a reçu le Prix Liberté pour sa lutte contre le mariage forcé des jeunes filles. En 2022, l'association Child's Right and Rehabilitation Network représentée par Sam Itauma, était la première organisation à recevoir le Prix Liberté. Enfin en 2023, le Club des jeunes filles leaders de Guinée, représenté par Hadja Idrissa Bah, a été désigné lauréat du Prix liberté pour sa lutte contre les mariages forcés et les mutilations.

Manifestation originale en faveur de la Liberté dans le monde, créée en 2019 par la Région Normandie en partenariat avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, les Autorités académiques de Normandie et le réseau Canopé, le Prix Liberté met chaque année à l'honneur une personne ou une organisation engagée dans la défense des libertés dans le monde.

<https://prixliberte.normandie.fr/>

*Le jury international de la sixième édition du Prix liberté se compose de 24 membres dont 11 nationaux (Normandie, Hauts de France, Occitanie, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est), et 13 internationaux : Europe (Royaume-Uni, Allemagne, Géorgie, Finlande et Italie), Asie (Inde, Jordanie et Pakistan), Afrique (Togo, Bénin, Maroc) et Amérique (Canada et Mexique).